



Les sections internationales de l'académie

“ L'académie de Strasbourg propose 8 sections internationales à la rentrée 2017. Aux 6 sections existantes (allemande, britannique, espagnole, italienne, polonaise et russe) se sont ajoutées les sections coréenne et portugaise, toutes deux implantées au collège Vauban. Le transfert des sections allemande et polonaise de 6^e du collège de l'Esplanade vers le collège Vauban en 2016 a favorisé la mixité sociale des deux établissements.

2 224 élèves en section internationale en 2016
+13,3% en un an
45% en section britannique
948 élèves dans le 1^{er} degré
597 élèves au collège
679 élèves au lycée

CHIFFRES 2016

Tableau 1 Effectifs en section internationale à la rentrée 2016

Section	Écoles		Collèges				Lycées			Ensemble	Répartition (en %)
	Maternelle	Élémentaire	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}		
Allemande	50	140	31	35	40	39	26	22	30	413	18,6
Britannique	113	259	41	52	57	63	142	143	131	1 001	45,0
Espagnole	51	122	28	24	20	29	27	27	22	350	15,7
Italienne	55	109	22	22	25	29	16	19	13	310	13,9
Polonaise		49	8	13	10	9	13	7	7	116	5,2
Russe							10	7	17	34	1,5
Ensemble	269	948	130	146	152	169	234	225	220	2 224	100,0

▲ À la rentrée 2016, 2 224 élèves (+13,3%) sont inscrits en section internationale dans l'académie de Strasbourg. La section britannique rassemble 45% des élèves de section internationale. Dans le **premier degré**, 5 écoles accueillent 948 élèves dans 5 sections (allemande, britannique, italienne, espagnole et polonaise). Dans le **second degré**, 559 élèves sont inscrits au collège international de l'Esplanade dans cinq sections sur quatre niveaux et 38 élèves au collège Vauban dans deux sections au niveau sixième. Les sections proposées en collège sont identiques à celles du premier degré. En **lycée**, 679 élèves

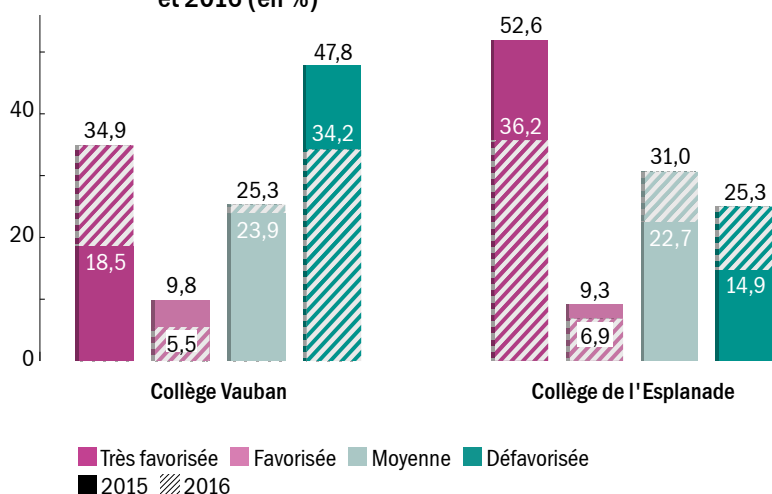
sont scolarisés au lycée des Pontonniers dans 6 sections, le russe venant enrichir l'offre existant au collège et dans le premier degré.

À la rentrée 2017, suite aux débats menés au sein du Conseil académique des sections internationales et sur décision de la Rectrice d'académie, deux nouvelles sections internationales ont été ouvertes en classe de sixième au collège Vauban, une section coréenne et une section portugaise, qui viennent renforcer l'ouverture internationale de l'académie vers les pays latins et les pays d'Asie.

En 2015, l'académie a fait le choix de déconcentrer ses sections internationales de collège et de les répartir sur deux établissements géographiquement proches afin de faciliter le développement ultérieur des sections internationales et de promouvoir une mixité sociale et scolaire équilibrée sur le secteur concerné. Ainsi, à la rentrée 2016, les sections allemande et polonaise de sixième du collège international de l'Esplanade ont été transférées au collège Vauban. Le transfert, conçu de manière progressive sur

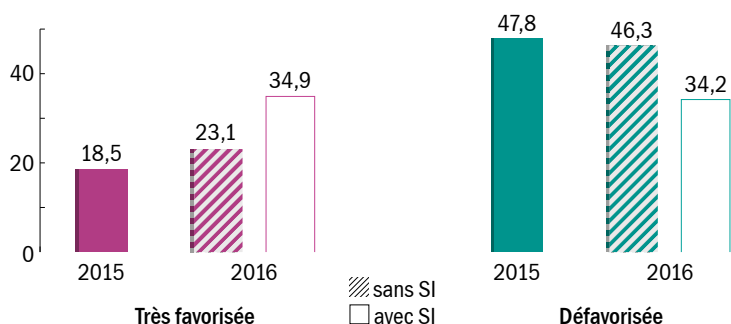
quatre années successives de la sixième à la troisième, permet aux élèves des sections allemande et polonaise ayant débuté leur parcours au collège international de l'Esplanade de le terminer dans le même établissement. Suite au transfert, 38 élèves étaient inscrits en section internationale au collège Vauban, niveau sixième. Le collège Vauban a obtenu la mention « internationale » en juillet 2017 après parution de la liste des établissements internationaux au Journal Officiel de la République française.

Graphique 1 Évolution de la composition sociale en 6^e entre 2015 et 2016 (en %)



« Cette modification de l'offre de formation a apporté plus de mixité sociale au sein des établissements. En un an, la part des élèves d'origine sociale très favorisée a progressé de 16,5 points au collège Vauban et a baissé d'autant au collège de l'Esplanade (-16,4 points). Parallèlement, ce dernier a enregistré une augmentation de plus de 10 points du taux d'élèves issus d'un milieu défavorisé (-13,6 points pour le collège Vauban). Cette évolution est confirmée par les effectifs – encore provisoires – de la rentrée 2017.

Graphique 2 Apport des sections internationales (SI) dans la composition sociale en 6^e du collège Vauban (en %)



L'apport des élèves en section internationale fait progresser la part de jeunes issus d'un milieu très favorisé du collège Vauban de 23,1% à 34,9% (+11,8 points). La proportion de jeunes d'origine sociale défavorisée (34,2%) atteindrait 46,3% sans la prise en compte des sections internationales.

Sources

Enquête dans les écoles publiques accueillant des sections internationales. Système d'information scolaire - constat de rentrée.

Définitions

L'origine sociale est déterminée à partir des professions et des catégories socio-professionnelles du responsable légal
Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles
Favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres et des prof. intermédiaires
Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés
Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs et autres inactifs